

Réservation du broyeur communal

Comme en 2015, les habitants de la commune peuvent solliciter la mise à disposition du broyeur appartenant à la collectivité.

Pour le broyage de leurs végétaux (maximum 3,5 cm de diamètre)

Location : 5 € par mise à disposition

Caution : 300 € par mise à disposition



La réservation est à formuler en mairie au 04.74.70.04.83.

Ce sont les agents communaux qui donneront, récupéreront et vérifieront le matériel.